



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'activité DREAL Hauts-de-France

2021





Édito

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France est un service déconcentré de l'État qui met en oeuvre et coordonne les politiques publiques des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et de la mer dans des domaines variés.

Sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, elle intervient avec ses propres services, mais aussi en animation régionale d'autres services de l'État et en relation forte avec différents opérateurs de l'État représentés dans le territoire.

En 2021, la DREAL s'est encore adaptée dans ses modes de travail pour assurer toutes ses missions, très diversifiées, d'instruction, de contrôle, de programmation, d'étude, de maîtrise d'ouvrage, d'accompagnement des acteurs, ou encore de promotion de la transition écologique. Avec désormais plus de 3/4 de ses agents qui travaillent à distance une partie de leur temps, la DREAL a pu faire face à un plan d'action enrichi en 2021 par le déploiement du plan de relance. Pour accélérer la sortie de la crise sanitaire, ce plan a permis, de façon nouvelle, de soutenir des opérations de recyclage des friches, de rénovation de logements sociaux ou encore de restauration de continuités écologiques, mais aussi d'accélérer des projets d'infrastructures et de mobilité.

Je tiens à saluer l'engagement des 670 femmes et hommes qui constituent la DREAL. Le présent rapport d'activités illustre les actions que ces agents ont menées en 2021, avec leurs nombreux partenaires en Hauts-de-France.

Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Laurent TAPADINHAS

Le plan de relance en Hauts-de-France



La DREAL Hauts-de-France est un acteur clé de la mise en oeuvre du Plan de relance dans la région.

Elle est étroitement associée à la gouvernance de ce plan, sous le pilotage du Préfet de région (participation aux instances techniques et de pilotage, promotion des actions, lien avec les politiques contractuelles (CPEP, CRTE), suivi et bilan des mesures du volet écologie ...).

Elle pilote directement nombre de mesures dans les domaines de la rénovation énergétique, de la lutte contre l'artificialisation des sols, de la biodiversité, des infrastructures et mobilités vertes.

Les actions du volet économique, qui finance de nombreux projets industriels, mobilisent également les services de la DREAL en charge de l'instruction des dossiers ICPE.

Biodiversité Restauration écologique et aires protégées

En 2021, l'appel à projets piloté par la DREAL a permis de financer 25 projets de restauration et d'infrastructures dans les espaces/aires protégés et la réalisation de chantiers d'adaptation et de restauration écologique.

2,35 M€



Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux

Dans le cadre de ce dispositif la rénovation de 6 400 logements a été subventionnée. La région Hauts-de-France est la 2^e région après l'Île-de-France, en termes d'opérations financées.

60 M€





Lutte contre l'artificialisation des sols : aide à la densification

Elle incite les communes à surdensifier certains projets d'urbanisme (surfaces nouvelles de logement respectant un seuil de densité défini). La DREAL a piloté, en lien avec les DDT(M), l'octroi de subventions à 68 communes des Hauts-de-France.

4 M€



Lutte contre l'artificialisation des sols : recyclage foncier

Ce volet du fonds «friches» vise prioritairement les territoires où le marché fait défaut pour équilibrer des opérations de création de logement ou d'activité économique. Les 2 appels à projets pilotés par la DREAL et déployés en lien avec les DDT(M) ont permis de sélectionner 88 lauréats pour 200 hectares de friches.

62,5 M€



Infrastructures et mobilités vertes -> Ferroviaire

L'objectif est d'améliorer la qualité du réseau pour augmenter l'offre ferroviaire et son attractivité dans les différents usages : report modal de la route au rail, mise en accessibilité de 2 gares et régénération de 3 lignes capillaires de fret ferroviaire en Hauts-de-France.

14,73 M€



Infrastructures et mobilités vertes -> Routier

Autorisations d'engagement Etat attribuées à accélération des travaux sur la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe (prolongement de la section à 2x2 voies à Voyenne sur 1,5 km avec la réalisation d'un giratoire) et à la réalisation de protections acoustiques sur l'A21 à Lens.

5,5 M€



Infrastructures et mobilités vertes -> Vélo et transports collectifs

L'objectif est de développer les modes de transport alternatifs à l'automobile pour la mobilité du quotidien (8,9 M€ pour financer des aménagements cyclables et 1 M€ pour des études de faisabilité du service express métropolitain lillois).

9,9 M€



Infrastructures et mobilités vertes -> Fluvial et verdissement des ports

12,5 M€ ont été attribués pour accélérer des travaux de remise en état du réseau fluvial des Hauts-de-France et 27 M€ dont 19,9 M€ en 2021 pour accompagner le Grand Port Maritime de Dunkerque dans une démarche exemplaire en matière environnementale.

39,5 M€



Accompagner les acteurs de l'aménagement du territoire



67 M€

investis dans les infrastructures de transport dont 44,8 M€ pour le développement du réseau national et 14,8 M€ pour le réseau ferroviaire

4 400 km

d'aménagements cyclables (+24 % par rapport à 2018)

8,9 M€

au titre du plan de relance «aménagements cyclables»

Mise à 2x2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe

Le projet, inscrit dans le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, a fait l'objet d'une saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) le 12 mai 2021. Deux garants ont été désignés par la CNDP. La DREAL a préparé, avec eux, la concertation publique qui a été programmée de janvier à mars 2022.

Dernier maillon de la mise à 2x2 voies de la RN17

La section Vimy-Avion, a été ouverte à la circulation le 5 novembre 2021. Cette section permet la circulation de 30 000 véhicules/jour pour un coût de 26,2 M€. La RN17 dispose aujourd'hui d'une configuration cohérente sur l'ensemble de son tracé.

Rénovation des logements privés en Hauts-de-France

99 034 237 € de subventions de droit commun ont été attribuées au titre de l'ANAH, toute priorité confondue (dont 235 276 € de crédits «humanisation»).

Relance de l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique

En Hauts-de-France, 13 dossiers ont été déposés sur 134 au niveau national. Les correspondants régionaux Economie Sociale et Solidaire et Dispositif Local d'Accompagnement du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance ont été désignés co-instructeurs.

En raison de son expertise sur la transition écologique, la DREAL s'est mobilisée pour apporter une contribution à l'analyse des candidatures. La structure Auton'Homme retenue bénéficiera d'une aide de 50 000 € par an sur 2 ans. Elle valorise les ressources matérielles et humaines du territoire des arrondissements de Cambrai et Valenciennes, pour permettre à chacun d'être autonome, de monter en compétences, de se réapproprier son environnement.

Déviations de la RN2 à Péroy-les-Gombries (Oise)

Après 28 mois de travaux et un investissement de 26,2 M €, la déviation à 2 x 2 voies a été mise en service le 13 octobre 2021. Elle permet désormais à plus de 17 000 véhicules/jour, dont 20 % de poids lourds de contourner la commune de Péroy-les-Gombries.

Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Le financement des TEPCV s'achève : après 6 ans de programmation et d'instruction qui ont permis d'aider des projets de réhabilitation thermique d'équipements publics, de stimuler l'achat de voitures électriques et l'installation de bornes de recharge dans les collectivités, de changer l'éclairage public grâce à des leds pour faire des économies, sensibiliser les scolaires à la biodiversité, promouvoir les énergies renouvelables. Plus de 40 millions d'euros d'aides ont été distribuées et plus de 1 000 actes administratifs ont été traités par la DREAL et en partie les DDTM pour accorder des subventions.

S'assurer de la préservation des ressources et des milieux naturels

Des aires protégées pour les oiseaux nicheurs

Deux nouvelles aires protégées ont été créées afin de préserver les colonies d'oiseaux nicheurs sur les sites du Cap Blanc Nez et de la Pointe de la Crèche. Les arrêtés de protection sont disponibles sur notre site internet ([Pointe de la Crèche](#) et [Cap Blanc Nez](#)).

Plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Artois-Picardie

Les poissons migrateurs amphihalins sont des espèces fréquentant alternativement les eaux douces et les eaux salées pour accomplir leur cycle de vie.

Le plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Artois-Picardie pour la période 2022-2027 a été approuvé par le préfet de région des Hauts-de-France le 29 décembre 2021.

Stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes

Un webinaire de présentation de l'ouvrage sur les plantes exotiques envahissantes a été organisé par la DREAL et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France à destination des professionnels le 28 janvier 2021. L'objectif était de faire le point sur l'élaboration de la stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes et de lancer officiellement le centre de ressources régionales EEE Hauts-de-France.

Pollution par les nitrates d'origine agricole

L'ensemble des communes du bassin Artois-Picardie est désigné en [zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole](#) par arrêté préfectoral du 13 juillet 2021.

Sites classés

La DREAL a passé avec succès l'étape de l'enquête publique en septembre 2021 pour le classement au titre des sites de la pointe de la crèche et ses perspectives maritimes vers les deux caps et les côtes anglaises.

Procédure en responsabilité environnementale

Utilisée pour la première fois, cette procédure a nécessité la constitution d'un groupe d'experts, porté par la DREAL, afin de dimensionner les mesures de réparation écologiques pertinentes suite aux dommages graves sur l'environnement provoqué par la rupture d'un bassin sur le site d'Escaudoevres de l'entreprise en avril 2020.

Impact des éoliennes sur la faune volante

Les Hauts-de-France se situent parmi les 1^{es} régions productrices d'énergies renouvelables éoliennes. La question des effets cumulés se pose désormais de façon marquée compte-tenu de la concentration des parcs, pour la faune volante (chiroptères et avifaune). Mais la connaissance reste lacunaire. La DREAL Hauts-de-France a donc lancé une étude visant à appréhender les [impacts éventuels d'un cumul d'éoliennes sur la faune volante](#) d'un territoire.

Eviter-Réduire-Compenser

La DREAL Hauts-de-France et l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ont publié en 2021 un [guide pour la prise en compte des services écosystémiques](#) dans les évaluations des incidences sur l'environnement qui a été présenté lors d'une journée de formation le 25 novembre 2021.

+186,49
ha

protégés par
2 nouveaux arrêtés
préfectoraux de
protection de
biotope

2,3 M€

engagés pour les
aires protégées et la
restauration écologique

4 177 actes
CITES

(commerce international
d'espèces protégées)



Prévenir les risques



2 228 ICPE
soumises à
autorisation dont
90 sites
Seveso seuil haut
et **614 ICPE**
soumises à
enregistrement

2 170
inspections
ICPE réalisées

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

L'instruction par la DREAL des dossiers de **demandes d'exploitation d'ICPE** a abouti en 2021 à 68 arrêtés d'autorisation, 320 arrêtés complémentaires et 49 arrêtés d'enregistrement.

Avec 90 sites Seveso seuil haut, la région est la 2^e de France en nombre d'établissements Seveso.

2021 a été l'année du déploiement de la version 2 de l'outil «**Guichet Unique Numérique**» (GUN) qui a modernisé la partie inspection du métier des inspecteurs ICPE.

Cela a notamment permis la publication à partir du 1^{er} janvier 2022 des rapports d'inspection sur le site Géorisques.

Suivi des établissements Seveso

Le 16 avril, près de 200 personnes représentant les sites Seveso, les services départementaux d'incendie et de secours et les préfetures étaient réunies par visioconférence à l'invitation de la DREAL pour la 6^e édition de la rencontre annuelle sur la prévention des risques accidentels. Cette réunion a ainsi permis de dresser le bilan du suivi des établissements Seveso en 2020 mais aussi de présenter les axes de travail pour 2021.

Programmes d'Actions de Prévention des Risques CAvités (PAPRICA)

Le 2nd PAPRICA des Hauts-de-France a été labellisé à Saint-Quentin. Après celui de Lille, la région comporte désormais les **deux seuls PAPRICA de France**.

Réorganisation du service de prévision des crues (SPC)

Suite à un retour d'expérience des crues survenues en 2018, la DGPR a sollicité les DREAL en avril 2019 pour formuler des propositions de réorganisation visant à consolider la mission de prévision des crues. Le scénario proposé par la DREAL Hauts-de-France, fondé sur un regroupement d'agents pour mieux faire face à des crises longues et intenses a été retenu. La réorganisation des services de prévision des crues (SPC) Oise-Aisne et Artois-Picardie a ainsi été actée par **fusion des deux SPC à compter du 8 juin 2021**. Le SPC fusionné s'intitule **SPC «Bassins du Nord»**, il assure une surveillance H24 sur désormais environ 1500 km linéaires de cours d'eau au lieu de 700 km précédemment. La réorganisation prévoit que les prévisionnistes de crues seront concentrés sur le site unique de Lille au plus tard le 25 novembre 2023.

Crues - inondations

Le 30 juin 2021 était la date butoir pour que les collectivités déposent leur dossier de reconnaissance d'antériorité de leurs plus importants systèmes d'endiguement dans le but de protéger la population. Ce dépôt s'accompagne d'une étude de danger qui fait la démonstration de la fiabilité de leurs ouvrages. 8 dossiers ont été déposés principalement sur la façade maritime en Hauts-de-France. Le service de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques instruit désormais ces études dans le but de proposer un arrêté préfectoral d'autorisation.

Lors de l'épisode de crues début 2021, l'ensemble des 12 tronçons du périmètre Artois-Picardie a été placé en **vigilance crues**, dont 6 en vigilance orange. Parmi ces derniers tronçons, la Somme a été placée en vigilance orange pour la première fois depuis la création du **site Vigicrues**. La vigilance orange a été maintenue du 28 janvier au 11 février, la vigilance jaune du 27 janvier au 8 mars.

Instruire et contrôler

Contrôle des transports terrestres

En matière de transport, sur les 4676 entreprises recensées aux registres des professionnels de cette activité, les contrôleurs des transports terrestres de la DREAL ont réalisé, en 2021, 141 contrôles correspondant à 46 186 journées de travail. 184 infractions ont été relevées.

Une opération d'envergure régionale par l'ensemble des contrôleurs des transports terrestres a été menée le 3 juin 2021 avec comme objectif particulier le contrôle de la fraude aux dispositifs anti-pollution qui équipent les véhicules lourds récents soumis aux normes Euro, dite « **fraude à l'AdBlue** ». Cette opération vise également à contribuer au respect de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Elle a mobilisé simultanément une trentaine de contrôleurs sur les 9 lieux de contrôle : 138 véhicules ont été contrôlés, 2 délits et plus de 70 infractions ont été relevés.

Centres de contrôle technique de véhicules

La DREAL assure la surveillance des 578 centres et des 1178 contrôleurs agréés pour le contrôle technique des véhicules lourds et légers. En 2021, 115 centres de contrôles techniques de véhicules ont été inspectés et 361 contrôleurs privés supervisés par des agents habilités.

Réquisition par les forces de l'ordre dans le cadre de 10 perquisitions

Le 29 mars 2021, l'unité de contrôle des transports de Calais a été destinataire d'une réquisition pour participer à une opération de grande envergure et intervenir pour deux entreprises roumaines (traitant de travail dissimulé et de blanchiment d'argent). Le recueil de nombreux éléments contribuent aux instructions en cours.

Gigafactories

3 projets d'usines de fabrication de batteries ont été annoncés en 2021/début 2022 :

- ACC à Douvrin (62),
- ENVISION à Lambres-lez-Douai (59)
- VERKOR à Dunkerque (59).

Le site ACC (Seveso seuil bas) a été autorisé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2021.

Son instruction a mobilisé de différentes compétences de la DREAL. Étant donné l'absence d'installations similaires, de nombreuses questions du point de vue des risques accidentels ont été soulevées, notamment sur le niveau de charge à partir duquel les cellules présentent des risques spécifiques, le dimensionnement du besoin en eau, etc.

Évaluation environnementale

Les services de la DREAL ont instruit et rendu **832 avis et décisions émis par les différentes autorités environnementales** sur des projets, plans et programmes.

Un travail en interne a été mené sur les outils et méthodes comme la trame d'avis type sur l'éolien, la grille d'analyse sur les PCAET, des réflexions et formations sur les études de dangers et l'évaluation des risques sanitaires.

Inspection des entrepôts

Une centaine d'inspections ont été engagées pour faire suite au [retour d'expérience de l'accident Lubrizol](#), avec pour objectif de vérifier la prise en compte des premières évolutions réglementaires post-Lubrizol comme la nécessité de disposer d'un état des stocks précis et des moyens d'extinction.

450 attestations
de capacité
professionnelle
délivrées

476 visites
de supervision
de centres de
contrôle technique
2 655 réceptions
de véhicules à titre isolé et
576 autorisations de mise
en circulation de véhicules
construits/ aménagés à l'unité,
/importés /modifiés après
immatriculation





Agir en partenariat et travailler en réseau



Contentieux
208 mémoires
80 avis
au parquet
708 conseils
juridiques

832 avis
et décisions
autorités
environnementales

Gestion des effets du Brexit

En anticipation de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, la DREAL a élaboré un **dispositif spécifique de gestion des effets du Brexit sur la circulation routière en zone Nord**. Ce dispositif prévoit la mise en œuvre de différentes mesures afin de limiter l'impact du rétablissement de la frontière entre le Royaume-Uni et la France sur la fluidité des flux : zones d'information et de filtrage, zones de stockage des poids lourds, itinéraires de déviation. Au cours de l'été 2021, le dispositif a été complété par une annexe spécifique à la gestion d'un afflux massif de véhicules légers aux plateformes Transmanche.

Coopérations transfrontalières pour les transports

La DREAL a également participé au groupe de travail « **Transports maritimes, ferrés, routiers, aériens** » piloté par le ministère de la transition écologique, et contribué aux travaux visant à proposer, en lien avec les Forces de Sécurité Intérieure et les opérateurs routiers, des itinéraires pour les flux importants générés par l'opération de poids lourds et de cars entre Calais-Dunkerque et différents lieux en Belgique et Allemagne.

Soutien aux associations

450 dossiers (+12,5 %) ont été instruits en vue d'accorder des subventions à des associations partenaires.

Coordination du pôle Véhicules Nord

La Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) a modifié par note du 8 janvier 2021 l'organisation des pôles interrégionaux «Véhicules» et les modalités d'habilitation des agents pour la réalisation des opérations de réception de véhicules, chargés de la gestion et de la réalisation des opérations complexes. La DREAL Hauts-de-France a été désignée coordinatrice du pôle véhicules Nord qui comprend également les DREAL Centre Val de Loire, Normandie et la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) d'Île-de-France.

Expérimentation pour la gestion financière

Le centre de prestations comptables mutualisé (CPCM) a participé à l'expérimentation nationale relative à la création de Centres de Gestion Financière. Une dizaine d'ateliers se sont tenus avec la Direction Générale des Finances Publiques et la Direction des Affaires Financières de juin à novembre 2021.

Contentieux

Le service juridique mutualisé de la DREAL a rédigé 208 mémoires devant la juridiction administrative, 80 avis pour les procureurs de la République et 708 conseils juridiques ont été fournis aux services.

Il a également organisé **la rencontre avec les procureurs de la République du ressort de la cour d'appel de Douai**, avec les différents services de DREAL et d'autres services de l'État.

Les services de la DREAL ont instruit et rendu 832 avis et décisions émis par les différentes autorités environnementales sur des projets, plans et programmes.

Animer, planifier, et programmer

Qualité de l'air

La DREAL a rendu 10 avis sur les **Plans Climat Air Energie territoriaux (PCAET)** en 2021. Les PCAET approuvés ou en passe de l'être représentent fin 2021 près des 2/3 de la population régionale.

La révision des **plans de protection de l'atmosphère (PPA)** a été lancée en 2021 à l'échelle des agglomérations de Lille et du bassin minier. Deux séquences d'ateliers ont été organisées pour co-construire le futur plan d'actions.

Energies renouvelables

Une instruction du Gouvernement du 26 mai 2021 relative à la planification territoriale et l'instruction des projets éoliens impose la réalisation d'une **cartographie des zones favorables au développement de l'éolien** afin d'atteindre les objectifs de la **Programmation Pluriannuelle de l'énergie**. La DREAL a réalisé cette cartographie présentée début 2022.

Transports

Dans le cadre du plan d'actions visant à améliorer la **sécurisation des passages à niveau**, 4 conventions Etat-SNCF Réseau ont été signées avec une participation de l'État à hauteur de 392 043 euros pour un coût total des opérations de 784 086 euros.

Les services de la DREAL ont contribué à la prise en compte des politiques publiques du pôle ministériel dans le **Projet Stratégique du Grand Port Maritime de Dunkerque** pour la période 2020-2024.

Littoral

L'animation transversale sur les thématiques littorales avec les DDTM (échanges d'information, de postures et de stratégies) s'est poursuivie en 2021 avec les **nouvelles dispositions relatives au littoral de la loi Climat et Résilience**, la vision de l'État sur l'aménagement du littoral et l'accompagnement en conséquence des territoires littoraux, l'organisation des collectivités pour gérer les risques littoraux, l'opposabilité du Document Stratégique de Façade.

Contrat de plan Etat-Région

La DREAL a participé aux travaux pilotés par le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) pour élaborer le [contrat 2021-2027](#). Les échanges avec le conseil régional ont notamment permis de faire valoir les spécificités du littoral dans la future contractualisation.

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

L'année 2021 a connu la transformation de contrats de transition écologique en Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), dont l'ensemble du territoire régional est maintenant couvert.

Une cinquantaine de territoires est engagée dans ce nouveau dispositif de contractualisation entre l'État et les collectivités. La DREAL s'est impliquée en produisant un [outil pour amplifier la prise en considération de la transition écologique](#) dans ces contrats.

65 M€
restructuration
lourde et rénovation
thermique des
logements
sociaux

5 212 MW
de puissance éolienne
autorisée en service soit
28 %
de la puissance nationale
2 791 mâts
autorisés
1^e région
en termes de mâts installés





Produire et informer en transparence



26
communiqués
de presse
77
demandes presse
179
revues de presse

116
publications

Qualité

Avec plus de 96 pistes d'amélioration recensées à travers les revues de processus et les 12 audits internes sur nos 26 processus, il ressort que **notre système de management de la qualité reste en perpétuel mouvement et ne cesse de progresser.**

Fin 2021, deux audits externes ont été effectués sur les processus «Hygiène et sécurité» et «Communication». Une 3^e écoute externe a permis de recueillir l'avis, les attentes et les pistes de progrès de nos bénéficiaires : industriels, partenaires, associations, collectivités, particuliers. Les résultats traduisent nos efforts collectifs et le respect de valeurs telles que l'écoute, la bienveillance, l'équité de traitement, la tenue de nos engagements notamment en matière de développement durable. Une note de satisfaction générale de 08/10 a été attribuée pour l'ensemble des sujets abordés.

Open Data Camp

Organisé avec l'appui de la Préfecture de Région, la DREAL et la Région, **le premier Open Data Camp en Hauts-de-France**, s'est tenu le 9 novembre 2021. Cet événement 100% digitalisé a été l'occasion d'échanger entre acteurs des territoires, producteurs de données, réutilisateurs et usagers sur les besoins et les projets.

Données géographiques

Dans le cadre de la plateforme partenariale **Géo2France**, la DREAL poursuit son objectif de fédérer un réseau d'acteurs producteurs de données, structurer une gouvernance régionale de la donnée et mutualiser l'information géographique en Hauts-de-France.

Communication

La crise sanitaire et ses restrictions ont conduit la DREAL à repenser son action en matière de communication ; elle a mis en place un réseau interne «Communicatteam», réuni à 3 reprises en 2021. 116 publications sont venues enrichir la documentation produite et mise à disposition par la DREAL, qui a bénéficié d'une bonne visibilité de son action dans la presse locale. Le site internet de la DREAL a compté 539 709 vues en 2021.

L'une des actions phares de l'année a été la publication en juillet 2021 d'une **bande dessinée sur la vie extraordinaire des « Super espèces » des Hauts-de-France**, réalisée par le Pôle nature et biodiversité, avec le concours de jeunes volontaires en service civique. Elle est conçue à la fois comme un outil de sensibilisation divertissant et comme une ressource pédagogique. En plus de permettre une appropriation par le grand public, ce projet permet à l'ensemble de la communauté éducative régionale de bénéficier d'un outil pédagogique.

Une exposition a également été organisée pendant l'été invitant chacun à découvrir des animaux espiègles ou des milieux méconnus du patrimoine naturel régional.

Données environnementales

Le **millésime 2019 de l'Industrie au Regard de l'Environnement** a été publié en octobre 2021. Cet ouvrage de plus de 200 pages met à disposition du public 15 cartes, 28 diagrammes et près de 80 tableaux de données liés aux émissions atmosphériques, aux rejets dans les eaux et aux déchets des établissements industriels (installations classées ICPE) ; afin de disposer d'éléments de contexte, les données des stations d'épurations urbaines font également l'objet d'un rapportage subsidiaire.



S'organiser en interne et dans la zone de gouvernance

Pilotage stratégique

8 réunions du collège des directeurs (CODER) se sont tenues en 2021 pour traiter des nouvelles feuilles de route sur l'eau, les éoliennes, la lutte contre l'artificialisation des sols (DREAL/ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), Directions Départementales des Territoires (et de la Mer), Direction Interdépartementale des Routes, Centre de Valorisation des Ressources Humaines, CEREMA, Voies Navigables de France et l'Agence de l'eau Artois-Picardie en 2021.

Réorganisation du service de médecine de prévention

Le recrutement d'un nouveau médecin de prévention à Lille a été réalisé avec succès malgré les tensions de cette profession. Une équipe pluridisciplinaire est constituée dans le cadre des évolutions réglementaires, en modifiant notamment le rôle de l'infirmière et en associant des compétences complémentaires de psychologues et d'ergonomes. Le périmètre mutualisé actuel couvre le suivi de 3 138 agents dont les DREAL, DIR Nord, DDT-M 59-60-62-80, mais aussi VNF, CVRH, CEREMA, la Direction interrégionale de la mer, le Service du numérique (SNUM), services et opérateurs du ministère de la transition écologique.

Handicap

Un effort significatif d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap a été réalisé en 2021. Plus de 43 365 euros d'aides du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ont été consacrés au financement des transports domicile-travail, aménagements de postes, installations de logiciels spécifiques, formations, prothèses... (+ 340 % / 2020), ainsi qu'à un accompagnement aux employeurs pour favoriser les recrutements (5 nouveaux recrutements en 2021).

Budget

242 M€ ont été engagés par les services de l'État en région sur les différents programmes budgétaires du ministère, soit une augmentation de 166,43% par rapport à 2020, notamment liée aux engagements au plan de relance.

Service social régional

Le service social régional a été très fortement sollicité dans le contexte de pandémie en 2021 pour assurer un accompagnement des agents et des collectifs de travail. Son périmètre d'intervention est très large et concerne 4 400 agents : DREAL, DIR, DDT-M, CEREMA, VNF, Agence de l'Eau Artois-Picardie, ENTE (École Nationale des Techniciens de l'Équipement), IFFSTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux). 800 agents ont été reçus.

#Agir pour les transitions

Un séminaire a été organisé le 25 mai pour réfléchir sur les postures et les marges de manœuvre de l'État.

En savoir plus sur la démarche en Hauts-de-France sur le site :

<https://samdem.netboard.me/agirpourlestran/>

670
agents
dont 489
télétravailleurs

185 M€
d'exécution
comptable des 14
services prescripteurs
de la région (+ 4,7 %
depuis 2019)

43 365 €
d'aides pour les
agents en situation de
handicap dans
la zone de
gouvernance

L'implantation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

**Rapport
d'activités
2021**

SIÈGE DE LA DREAL

44, rue de Tournai
CS 40 259
59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48 - Fax. 03 20 13 48 78

SITE D'AMIENS

56, rue Jules Barni
80040 Amiens cedex 1
Tél. 03 22 82 25 00 - Fax. 03 22 91 73 77

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

ARTOIS

Centre Jean Monnet
Avenue de Paris
62400 Béthune
Tél. 03 21 63 69 00 - Fax. 03 21 01 57 26

ANTENNE TRANSPORTS ARRAS

100, avenue Winston Churchill
62000 Arras
Tél. 03 21 50 30 08 - Fax. 03 21 50 30 09

LILLE

44, rue de Tournai - CS 40 259
59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48 - Fax. 03 20 13 48 78

AISNE

25, rue Albert Thomas
02100 Saint-Quentin
Tél. 03 23 06 66 00 - Fax. 03 23 06 66 07

47, avenue de Paris
02 220 Soissons

Tél. 03 23 59 96 00 - Fax. 03 23 59 96 10

ANTENNE CTT

47, avenue de Paris
02200 Soissons
Tél. 03 23 59 96 00 - Fax. 03 23 59 96 10

HAINAUT

Zone d'activités de l'aérodrome
BP 40137
59303 Valenciennes cedex
Tél. 03 27 21 05 15 - Fax. 03 27 21 00 54

LITTORAL

Rue du Pont de Pierre - BP 199
59820 Gravelines
Tél. 03 28 23 81 50 - Fax. 03 28 65 59 45

ANTENNE TRANSPORTS DE CALAIS

22, rue Henri de Baillon
62100 Calais
Tél. 03 21 19 70 00 - Fax. 03 21 19 75 74

OISE

ZA la Vatine - 283, rue de Clermont
60000 Beauvais
Tél. 03 44 10 54 00 - Fax. 03 44 10 54 01

ANTENNE CTT

ZA la Vatine - 283, rue de Clermont
60000 Beauvais
Tél. 03 44 10 54 00 - Fax. 03 44 10 54 01

SOMME

Pôle Jules Verne - 12, rue du Maître du Monde
80440 Glisy
Tél. 03 22 38 32 00 - Fax. 03 22 38 32 01